



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIO de Bourg en Bresse
34 Rue du général Delestraint - 01000 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 21 34 08
Fax : 04 74 21 11 86
Site Internet : <http://bourg.cio.ac-lyon.fr/spip/>

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

Terminales
Technologiques

Mme FAISCA
Psychologue Education Nationale chargée de l'orientation
Janvier 2021

Le calendrier

- ➔ Dès maintenant : s'informer et découvrir les formations
- ➔ **ETAPE 1 : Du 20 Janvier au 11 Mars 2021** : inscription et saisie des vœux
- ➔ **Jusqu'au 8 Avril 2021** : finalisation des dossiers et confirmation des vœux saisis
- ➔ **Mars 2021** : fiche Avenir complétée pour chaque vœu par les enseignants et le chef d'établissement
- ➔ **ETAPE 2 : Du 14 Avril au 17 Mai 2021** : traitement des vœux par les établissements du supérieur
- ➔ **ETAPE 3 : Du 27 Mai au 16 Juillet 2021** : réception-acceptation des propositions par les élèves et inscription dans les établissements
- ➔ **ETAPE 4 : Du 16 Juin au 16 Septembre 2021** : phase complémentaire

PARCOURSUP

21 DÉCEMBRE - 20 JANVIER
Découvrir
les formations

20 JANVIER - 11 MARS INCLUS
S'inscrire et
ajouter ses vœux

12 MARS - 8 AVRIL INCLUS
Compléter son dossier
et confirmer ses vœux

27 MAI - 16 JUILLET
Phase d'admission
principale



Je m'informe sur les filières, les
formations et leurs débouchés sur
Terminales2020-2021.fr

 [Visiter le site](#)



Je participe aux salons virtuels de
l'orientation et j'échange sur mon projet :

- avec mon professeur principal si je suis lycéen
- avec le service orientation de mon établissement si je suis étudiant



Je recherche des formations
sur Parcoursup

Plus de 17 000 formations présentent leurs
programmes, leurs attendus et leurs critères d'examen
des vœux

 [Chercher une formation](#)

Rechercher une formation

- Plusieurs possibilités de recherche :
 - par **mots clés** : nom de l'établissement, de la formation, du lieu de formation...
 - par **sélection de filtres** (type de formation, d'établissement, mention ou spécialité, apprentissage, internat...)
- **Affiner la recherche** en utilisant les filtres ou la carte pour réduire la zone de recherche

Exemple : recherche d'un BUT dans l'académie de Lyon

Recherche par mots clés

Résultats de la recherche

The screenshot shows the Parcoursup search results for 'Lyon'. The search bar contains 'Lyon'. The left sidebar shows filters for 'BUT' (checked), 'Licence', and 'Mentions/Spécialités'. The main content area displays three results for BUT programs. A map on the right shows the location of the results. Red circles highlight the search bar, the 'BUT' filter, the 'Mentions/Spécialités' section, and a zoom control on the map. Red arrows point from the labels to these elements.

Recherche des formations

🔍 Lyon

✖ Effacer les filtres

BUT 38

I.A.E - Instituts d'administration des entreprises 0/3

Licence 0/189

Licence sélective 0/52

Mentions complémentaires 0/37

Sciences Po - Instituts d'études politiques 0/2

Mentions/Spécialités

BUT - Carrières juridiques 1

BUT - Chimie 1

BUT - Gestion 2

IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse (01)

BUT - Informatique Parcours : Intégration d'applications et management du système d'information - Réalisation d'applications : conception, développement, validation

Taux d'accès 42%

Voir la fiche

Général 64% | Techno 36% | Pro 0%

I.U.T de Roanne (42)

BUT - Techniques de commercialisation Parcours : Marketing digital, e-business et entrepreneuriat - Business international : achat et vente - Business développement et management de la relation client

Taux d'accès 41%

Voir la fiche

Général 54% | Techno 42% | Pro 5%

I.U.T de Saint-Etienne (42)

BUT - Génie biologique parcours sciences de l'environnement et écotechnologies

Taux d'accès 39%

Voir la fiche

Général 79% | Techno 21% | Pro 0%

Map showing locations of results in the Lyon region.

Accès à la fiche formation

Exemple : Consultation des fiches de présentation des formations

IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse (01)

x

BUT - Informatique Parcours : Intégration d'applications et management du système d'information - Réalisation d'applications : conception, développement, validation

● FORMATION SÉLECTIVE

CHIFFRES CLÉS

1516 voeux formulés l'année précédente

[Accédez à tous les chiffres clés](#)

ADRESSE DE LA FORMATION

IUT Lyon1 Site de Bourg-en-Bresse (Public)
71 rue Peter Fink
01000 Bourg-en-Bresse

CERTIFICATION

DUT contrôlé par l'état



Découvrez la formation au travers de ses **journées portes ouvertes, ses journées immersion...**



Vous cherchez une personne avec qui échanger ?



Formation

Formation

Etablissement

L'objectif du BUT Informatique est de former des professionnels de l'informatique de niveau Bac+3 capables de réaliser et maintenir des logiciels, de gérer des projets de développement informatique, d'administrer des réseaux, des bases de données, et

Connaissances

Critères généraux d'examen des vœux

Formation

Etablissement

Connaissances et
compétences
attendues

Critères généraux
d'examen des vœux

Débouchés

Contact,
coordonnées et
chiffres clés

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Résultats homogènes dans toutes les matières du lycée (au regard de leurs volumes horaires) avec une attention particulière pour les mathématiques, la physique, le français, l'anglais et les notes des épreuves anticipées du baccalauréat. Pour les étudiants du supérieur, les résultats des épreuves au baccalauréat et les résultats post-baccalauréat. - Essentiel

Bulletins. Fiche avenir.

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

Avoir des bases scientifiques solides. Avoir un bon esprit logique et rationnel.

- Essentiel

Appréciations des bulletins. Fiche avenir.

SAVOIR-ÊTRE

Participation et investissement dans toutes les matières. Appréciations de l'équipe pédagogique. Comportement et attitude face au travail du candidat. Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupes. Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite. " -

Important

Fiche avenir

MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

Connaissance de la formation. Motivation pour les métiers associés. La connaissance de la formation et la motivation à intégrer la formation sera un critère déterminant. - Très important

Les formations

Formations présentes sur Parcoursup

- BTS-BTSA
- CMI Cursus Master en Ingénierie
- CPGE
- DCG
- DEUST
- Diplôme universitaire (DU)
- BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) : réforme du DUT
- Etudes de santé : Licence option « accès santé » (L-AS), Parcours accès spécifique santé (PASS), diplôme d'état (DE) : infirmier, psychomotricien, ergothérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste, orthoptiste, audioprothésiste, manipulateur radio, technicien de laboratoire, DTS imagerie médicale...
- Formations aux métiers du sport : STAPS, DEUST métiers du sport, BPJEPS...
- Formations aux métiers de l'hôtellerie restauration
- Formations architecture, paysage, patrimoine
- Formations art, design, spectacle vivant : DNMADE, DMA, écoles supérieures d'art et du spectacle vivant
- Formation écoles de commerce et de management
- Formation écoles d'ingénieurs
- Formations du travail social : assistant social, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé
- Formations préparatoires à l'enseignement supérieur
- Formations professionnelles
- IEP/Sciences politiques
- Licences / licences sélectives
- Ecoles nationales vétérinaires
- Mention complémentaire

2 types de formation

❑ Les formations sélectives :

- CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles),
- BTS,
- BUT (réforme du DUT),
- Ecoles d'ingénieur et de commerce,
- Diplômes d'Etat du secteur paramédical,
- Diplômes d'Etat du travail social
- Formations artistiques
- Ecoles vétérinaires, sciences po

L'admission dans ces formations se fait sur dossier et/ou par concours ou entretien. Ces formations peuvent refuser des candidats.

❑ Les formations non-sélectives :

- Licences,
- Licences Option Accès Santé (L-AS)
- Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Les dossiers des candidats sont examinés. Ces formations peuvent placer des candidats sur liste d'attente.

**Formuler ses vœux
du 20 Janvier au 11 Mars**

Conseils avant de saisir ses vœux

- Lire la ou les fiches formation des formations envisagées :
 - Avec une attention particulière : les **ATTENDUS** et les **CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES DOSSIERS.**
- Penser à la **mobilité**
- Participer aux **portes ouvertes** pour s'informer
- **Ne pas se limiter à un seul vœu**
- Choisir des formations en cohérence avec le bac préparé
- Evaluer la **faisabilité** : coût des formations, transport, logement...

Inscription et saisie des vœux

- ➔ A partir du 20/01 jusqu'au 11/03 (minuit)
- ➔ Avoir une adresse mail valide et régulièrement consultée
- ➔ Identifiant National Elève (INE) est nécessaire
- ➔ Possibilité de renseigner les coordonnées d'un parent (pour recevoir également les alertes y compris au moment des propositions)
- ➔ Conserver le numéro de dossier et mot de passe

Saisie des vœux du 20/01 au 11/03

- 1 vœu = 1 formation
- **10 Vœux possibles, il est possible de faire des sous-vœux** (dans la limite de 20 sous-vœux pour l'ensemble des vœux)
- **Les vœux ne sont pas à ordonner**
- **2 listes de vœux différentes : sous statut scolaire / sous statut d'apprenti**

Sectorisation géographique

- Uniquement pour les Licences ou PASS très demandés
Ex : psychologie, STAPS, droit...
- Secteur géographique : **domicile du ou des représentants légaux =** académie de résidence le plus souvent (précision lors de la saisie des vœux). (parents séparés : les 2 adresses sont prises en compte)
- Taux maximum de candidats hors secteur fixé par le recteur.
- A la saisie d'un vœu, le candidat est averti de sa situation (secteur géographique ou hors secteur)
- Cas particulier : pour les candidats qui souhaitent suivre une licence non dispensée dans leur académie de référence ils sont considérés comme résidant de l'académie visée.

Vœux de formation en apprentissage

- Saisie des vœux à partir du 20 Janvier.
- De 1 à 10 vœux non ordonnés : liste distincte des vœux sous statut d'étudiant.
- 1 spécialité de BTS ou de BUT = 1 vœu multiple avec jusqu'à 10 sous-vœux maximum.
- Utiliser le moteur de recherche et cocher le filtre « formations en apprentissage » dans la catégorie « apprentissage ».

Des ressources pour l'apprentissage

- « La bonne alternance » : Plateforme permettant de localiser les centres de formation et les entreprises recrutant « habituellement » des alternants :

https://labonnealternance.pole-emploi.fr/?utm_source=web&utm_medium=parcoursup&utm_campaign=parcoursup_page20k

- Simulateur de rémunération :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_6238/simulateur-alternant?jsp=plugins/SimulateurPlugin/jsp/simulateur.jsp

Finalisation des dossiers et confirmation des vœux Jusqu'au 08/04 (minuit)

Compléter son dossier :

- Ajout des pièces éventuellement demandées (notamment les formations artistiques)
- Compléter la rubrique « Préférences et autres projets » **(obligatoire)**,
- Possibilité de compléter la rubrique « Activités et centres d'intérêt » **(facultatif mais très fortement conseillé)**,
- Rédiger son projet de formation motivé **(obligatoire)** : directement sur Parcoursup.

Confirmer chaque vœu.

ATTENTION :

- **Si un vœu n'est pas confirmé avant le 08/04, il sera supprimé.**
- **Impossible d'ajouter de nouveaux vœux après le 11/03**

Examen des vœux par le conseil de classe et la fiche Avenir

Pour chaque vœu saisi par l'élève sur Parcoursup.fr :

- les professeurs formulent une appréciation
- le proviseur donne un avis via la **fiche Avenir** transmise à **chaque établissement demandé** par l'élève

Elle comprend

- les notes de l'élève et appréciations des professeurs par discipline,
- l'appréciation complémentaire du professeur principal,
- l'avis du chef d'établissement.

Examen des vœux par les établissements d'accueil

14 Avril – 17 Mai

Éléments transmis aux établissements d'accueil :

- **La fiche Avenir** : résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement
- **Le « projet de formation motivé »** vaut lettre de motivation (ainsi, celle-ci ne pourra pas être réclamée par les établissements au titre des « pièces demandées »)
- **La rubrique « activités et centres d'intérêt »**, si elle a été renseignée
- **Bulletins scolaires de 1^{ère} et Terminale et notes obtenues aux épreuves du bac** : évaluations communes, épreuves anticipées de français, épreuves finales des deux enseignements de spécialité en Tle
- **Les autres pièces éventuellement demandées**

Dans toutes les formations demandées, **son dossier sera analysé** en fonction de l'adéquation entre son profil (résultats, motivation, expériences extrascolaires...) et les compétences attendues.

Propositions d'admission possibles

Du 27/05 au 16/07

Formations sélectives : BTS, BUT, CPGE, écoles... :

- **OUI** : le lycéen a une proposition d'admission et doit y répondre dans les délais indiqués
- **OUI - en attente d'une place** : le lycéen est sur liste d'attente et a connaissance de sa position sur celle-ci
- **NON** : le lycéen a été refusé dans cette formation.

Propositions d'admission possibles

Du 27/05 au 16/07

Formations non sélectives (licences, L-AS, PASS) :

- **OUI** : le lycéen a une proposition d'admission et doit y répondre dans les délais indiqués
- **OUI-SI** : le lycéen a une proposition d'admission et la formation lui propose de suivre un parcours adapté avec des remises à niveau permettant de renforcer sa capacité à réussir dans la formation
- **OUI ou OUI SI - en attente d'une place** : lorsque le nombre de candidats est supérieur au nombre de places le lycéen est sur liste d'attente et a connaissance de sa position sur celle-ci,

Propositions d'admission possibles Formations en apprentissage

➔ « **Oui retenu sous réserve de la signature d'un contrat** » : *la proposition ne devient définitive qu'après la signature du contrat avec un employeur.*

Quand le contrat sera signé, le présenter au centre de formation qui le saisit sur Parcoursup, la proposition devient alors définitive.

➔ « **Non** » : refusé

Répondre aux propositions d'admission

Du 27/05 au 16/07

- ❑ Réponses « **OUI ou OUI-SI** » : le lycéen peut **ACCEPTER** ou **RENONCER** aux propositions faites

- ❑ Réponses « **OUI ou OUI SI – en attente d'une place** » : le lycéen peut choisir de **MAINTENIR** ou de **REFUSER** cette place en attente

ATTENTION :

- Dès que le lycéen reçoit plusieurs **OUI** ou **OUI-SI**, il ne peut en accepter qu'un seul
- A chaque nouvelle proposition, le lycéen doit se positionner sur l'ensemble de ses propositions.

Répondre aux propositions

- **Des délais de réponse** seront mis en place et indiqués pour chaque proposition d'admission.
- **Il est impératif de respecter ces délais.**
- Faute d'acceptation ou de renonciation **à l'expiration de ces délais** : la place est libérée pour un autre candidat.
- **Point d'étape obligatoire** entre le 29/06/21 et le 01/07/21 pour les candidats ayant encore des vœux en attente : indiquer le ou les vœux que le candidat souhaite maintenir. Un conseil peut être sollicité. Sans réponse des candidats, les vœux seront considérés comme abandonnés.

Exemples de propositions et réponses

Les vœux de Sarah

BUT Carrières juridiques

IUT A

IUT B

Licence de Droit Université A

IFSI – Université Lyon

IFSI A

IFSI B

CPGE voie technologique

Lycée A sans internat

Lycée B avec internat

Lycée C sans internat

27 Mai : réponses des établissements

OUI-En attente d'une place

OUI-En attente d'une place

OUI – SI

OUI-En attente d'une place

OUI

OUI

OUI-En attente d'une place

NON

Avant le 31 Mai :
réponses de Sarah

Maintient

Maintient

Renonce

Maintient

Renonce

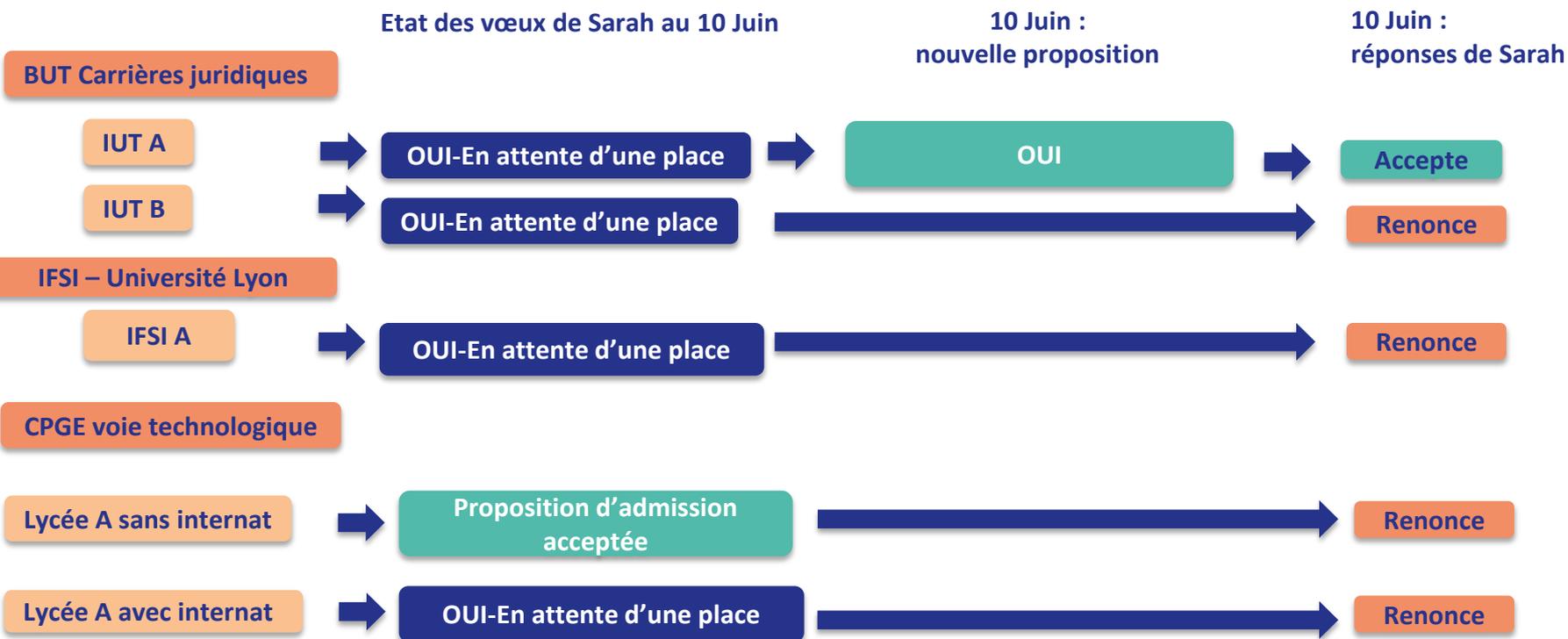
Accepte

Maintient

La procédure continue



Exemples de propositions et réponses



- Le 10 Juin, Sarah reçoit une proposition d'admission pour le BUT Carrières juridiques à l'IUT A : elle peut y répondre selon le délai indiqué.
- Sarah est très motivée, elle accepte la proposition à l'IUT A dès le 10 Juin sans maintenir d'autres vœux en attente et renonce à sa place en CPGE car le BUT l'intéresse davantage. **Elle va s'inscrire à l'IUT A.**

La phase complémentaire du 16/06 au 16/09

- Possibilité de refaire des vœux sur des formations où il reste des places à partir du 16 Juin
- Après les résultats du bac, possibilité de solliciter la commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) par les élèves qui n'ont reçu que des réponses négatives

VIE ETUDIANTE

(Informations pratiques)

Dossier Social Etudiant (DSE) :

Du 20/01 au 15/05

- **Bourse et Logement = 1 seul dossier**
- Constitution du dossier sur :
messervices.etudiant.gouv.fr
- Avis fiscal de 2020

- Demande de logement étudiant (Crous):
2 étapes :
 - ✓ Constitution du DSE
 - ✓ Choix des logements sur
trouverunlogement.lescrous.fr

Bourse sur critères sociaux

- Demande par le Dossier Social Etudiant
- Concerne les formations du ministère de l'enseignement supérieur, de la culture et de l'agriculture

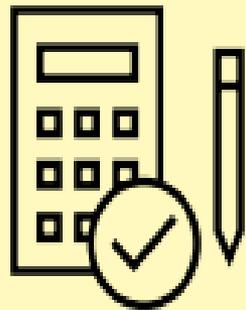
- 3 critères d'attribution : revenu de la famille, nombre d'enfants à charge de la famille, éloignement du lieu d'études.

- Conditions :
 - Etre âgé de moins de 28 ans au 1/09
 - Suivre une formation initiale, à temps plein habilitée à recevoir des boursiers https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=143087&cbo=1
 - Assiduité et présence aux examens

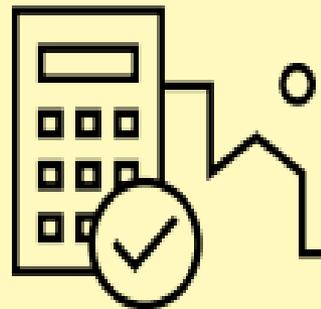
- Versée en 10 mensualités de Septembre à Juin, à date fixe chaque 5 du mois à partir d'Octobre
- Paiement anticipé pour les dossiers complets (y compris inscription administrative) : 26 Août 2021

Les boursiers sur critères sociaux bénéficient :

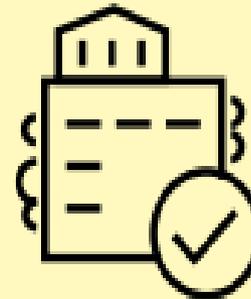
→ De l'exonération des droits d'inscription universitaires.



→ De l'exonération de la CVEC (ou Contribution de Vie Étudiante et de Campus).



→ De la priorité dans l'attribution d'un logement étudiant Crous.



→ Du repas à 1 euro dans les restaurants universitaires des Crous.



Le CROUS Lyon

Service DSE (Dossier Social Etudiant)

Tél : **04 13 38 40 01** – plateforme joignable du lundi au vendredi de 11h à 19h

Le service des bourses du Crous de Lyon n'accueille pas de public.

Vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous téléphoniques sur messervices.etudiant.gouv.fr

POUR LES QUESTIONS CONCERNANT LE DSE (DOSSIER SOCIAL ETUDIANT) :

Pour toutes questions concernant les demandes de bourses, vous pouvez joindre votre gestionnaire sur la plateforme de contact en ligne sur le site messervices.etudiant.gouv.fr : en bas de page vous avez l'onglet 'Assistance', vous cliquez dessus en précisant votre situation et en choisissant bien *Crous de Lyon*, votre demande sera ainsi directement transmise au gestionnaire de votre dossier.

POUR LES QUESTIONS CONCERNANT UN LOGEMENT

Rendez-vous sur la Foire aux Questions Logement :

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, vous pouvez envoyer un mail sur la plateforme de contact en ligne sur le site messervices.etudiant.gouv.fr : en bas de page vous avez l'onglet 'Assistance', vous cliquez dessus en précisant votre situation et en choisissant bien *Crous de Lyon*, votre demande sera ainsi directement transmise au gestionnaire de votre dossier.

Autres aides financières possibles

Aide au mérite : Bacheliers boursiers et ayant obtenu le bac avec une mention très bien

Aides des collectivités locales

Aides spécifiques du Crous : soit ponctuelle, soit annuelle

Bourses régionales pour les formations sanitaires et sociales : pour la région Rhône Alpes se renseigner sur :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/47/89-bourse-regionale-pour-les-formations-sante-social-orientation-formation.htm>

Demande à faire jusqu'à 2 mois après l'entrée en formation

Aide spécifique d'accompagnement à la mobilité Parcoursup : 500 € pour les élèves boursiers ayant fait et accepté un vœu hors académie. Développer la mobilité étudiante. Accompagner financièrement les étudiants dans leur première rentrée dans l'enseignement supérieur : déménagement, 1^{er} loyer... Elle est à demander à partir de mi-juin sur

www.messervicesetudiant.gouv.fr

Aides à la mobilité internationale : <https://www.crous-lyon.fr/>

Prêt étudiant garanti par l'Etat : CIC, Crédit Mutuel, Société générale, Caisse d'épargne, Banques populaires

Permanences de
Mme FAISCA
Psychologue Education Nationale
chargée de l'orientation

- ***Au lycée*** : le lundi après-midi, mercredi matin (par quinzaine) et jeudi journée
Prise de rendez-vous auprès de Mr Bornarel (CPE) ou demande envoyée par l'ENT
- ***Au Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O.)***

34 rue Général Delestraint
04 74 21 34 08